

Compte rendu des ateliers sur : « l'équipe élargie »

Animation: Mathilde MIGNOT, Oriane ARDEOIS

Synthèse : Marie-Céline LE MESTRE, Christine PAQUELET

Nombre de participants : 19 + 24

Enjeux :

- permettre l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les séjours en assurant leur sécurité, leur bien-être et épanouissement.
- L'accueil de ces enfants ne doit pas « perturber » le déroulement du séjour, ni engendrer des défauts d'encadrement pour les autres enfants ou un stress trop important sur les équipes pédagogiques. (intégrité du séjour)

Clés :

- C'est la famille ou la structure d'accueil de l'enfant et les informations échangées avec l'organisateur en amont du séjour qui permettront le bon déroulement du séjour.
- trouver le juste milieu entre trop et pas assez d'infos
- mettre l'enfant en situation de handicap... en situation de réussite
- réussir le premier accueil de l'enfant et l'appropriation du lieu
- trouver l'équilibre entre intégration, négation et stigmatisation

Repères :

Se faire aider pour l'accueil de l'enfant par :

- médiateur
- fiche type entretien (voir en annexe la fiche FAL)
- échanges avec les autres organisateurs expérimentés
- ne pas censurer les outils d'accompagnement aux seuls enfants estampillés « en situation de handicap ». Ce sont des outils qui peuvent être intéressants pour chacun
- certains enfants placés en foyer et qui avaient un vécu traumatisant ont des comportements qui posent problème. Il y a des analogies avec le handicap
- partant du constat des limites de chacun et des différences entre nous, on peut dire qu'on est quelque part tous en situation de handicap

Problèmes rencontrés, freins, difficultés :

- certains parents sont dans le déni des difficultés de leur enfant. Cela peut se manifester par un refus de donner des informations
- certaines familles ne disent pas tout car elles veulent intégrer leur enfant
- par ailleurs, ces familles sont obligées à chaque fois de réitérer les informations et explications
- les fiches sanitaires ne comportent pas tous les éléments nécessaires à une bonne prise en charge des enfants en situation de handicap
- si un problème surgit lors d'un séjour, même si les éléments spécifiques à l'enfant n'ont pas été mentionnés, les parents de ces enfants manifestent leur mécontentement.

- peur de la part du directeur de commettre une faute, de ne pas être « couvert ». Volonté de ne pas prendre la décision tout seul d'accueillir l'enfant, de recevoir la famille avec l'organisateur. Responsabilité de sécurité à assumer
- des tensions entre enfants comme dans tous les groupes
- la visite du centre peut être stigmatisante si elle est limitée aux seuls enfants en situation de handicap

Leviers, pistes à explorer :

- accueillir l'enfant progressivement un matin au début du centre de loisirs, puis le matin et le repas par exemple ou bien sur des activités qui lui sont accessibles, qui l'intéressent.
- prendre le temps de visiter les lieux pour donner des repères aux enfants en situation de handicap
- rassurer les familles qui inscrivent leur enfant en situation de handicap mais aussi les autres familles ou enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs qui accueille cet enfant
- favoriser les échanges avec tous les enfants, les aider à verbaliser, à dire les peurs
- entendre le besoin de se rassurer en tant que directeur ou animateur
- recueillir des informations auprès des enseignants, ATSEM ou autres partenaires éducatifs qui accueillent déjà l'enfant
- organiser un temps suivi avec les familles et l'enfant sur le ressenti et les évolutions à apporter
- cibler les attentes mutuelles : ceux de la famille, des jeunes mais aussi de la structure → clarté et climat de confiance
- les animateurs peuvent se faire aider par des infirmiers pour les piluliers ou gestes spécifiques, auxiliaires de vie pour la toilette, psychologues pour les troubles comportementaux
- pour les séjours, où il est difficile de pouvoir travailler la préparation avec les familles, on peut penser à « l'après » : garder le lien, donner des conseils pour d'autres séjours

remarque :

- ne pas hésiter à se servir des supports pédagogiques conçus pour le handicap pour des enfants qui sont difficiles à gérer. Ex : une petite fille coléreuse

Description de bonnes pratiques, d'expériences intéressantes :

- entretien physique ou téléphonique de la part de l'organisateur en amont de l'accueil, surtout si colo : Une éducatrice spécialisée a fait une liste des questions :
 - degré d'autonomie
 - pourquoi la famille inscrit l'enfant sur les séjours ?
 - poser le principe qu'une colo est un séjour en inclusion et pas un séjour adapté pour enfant en situation de handicap
- définir les limites de l'accueil de loisirs pour accueillir un enfant. On ne peut pas forcément tout faire.
- se faire aider par un médiateur comme Handisup pour préparer l'accueil, l'organiser.
- repenser la visite de découverte du centre *pour tous* : cela impacte l'accueil
- avoir un référent « handicap » dans l'équipe qui fasse le lien entre la famille. L'animateur référent doit être volontaire (c'est l'engagement et la sensibilité de l'animateur qui comptent plus que ses diplômes)
- ne pas hésiter à déléguer des fonctions habituellement faites par la même personne, à changer les pratiques pour mieux s'adapter
- des rencontres qui associent les parents

- inviter les familles ou l'enfant ou un animateur à se présenter, à répondre aux questions des autres enfants, à expliquer le handicap
- une expérience d'enfants médiateurs qui accueillent les enfants en situation de handicap (...et les autres nouveaux). Ils jouent un rôle de metteur en cohérence en préparant la matinée avec les animateurs. Expérience réussie avec des enfants trisomiques et autistes : tous les 2 jours, l'enfant chargé de la cohésion change. C'est basé sur le volontariat

Remarques :

- L'accueil d'enfants en situation de handicap a un impact positif sur le projet et le fonctionnement global. Effet positif pour l'ensemble des enfants
- Des similitudes existent entre l'accueil d'un enfant ou d'un animateur handicapé
 - Expérience d'intégration d'une animatrice malentendante
 - Expérience d'un animateur mal voyant

Les structures qui accueillent un animateur en situation de handicap sont incitées à transmettre leurs coordonnées à : marie-celine.le-mestre@loire-atlantique.gouv.fr. Leur expérience peut servir à l'accueil d'autres animateurs en situation de handicap, enrichir la charte AHA

Outils d'accompagnement mis en place :

- il faut travailler le projet pédagogique en amont :
 1. Comment on ouvre les portes de l'accueil ?
 2. comment on fait pour accueillir ?
 3. qu'est-ce qu'on veut savoir ou pas savoir ?
 4. est ce qu'on pose les mêmes questions ?
- rencontres préalables avec les familles avec un référent institutionnel et le directeur pour évoquer le plan technique et le plan pédagogique. Utiliser la fiche FAL Familles + chevalet. La trame amène les familles à en dire plus directement.
- un espace chaleureux et accueillant pour le premier temps de l'accueil et de l'information
- document type rempli en présence de l'enfant, du directeur, des parents et de l'animateur référent et une colonne à compléter en fin de séjour (pour le retour). Ce document est remis aux familles en fin de séjour. Certaines s'en resservent auprès des orthophonistes ou des éducateurs
- financement MDPH pour un animateur supplémentaire jusqu'aux 20 ans de l'enfant
- mise en place de protocoles pour faire face aux situations à risque

en annexe : fiche FAL



	Réferent Structure / Contact le	
Contact Famille /Structure	NOM ENFANT	
	PRENOM ENFANT	
	NOM PARENT	
	PRENOM PARENT	
	EMAIL	-
	TELEPHONE	
	SEJOUR CHOISI	
	DATE SEJOUR	
	AGE	
Vie quotidienne	SANTE / TRAITEMENT MEDICAL	
	SOMMEIL	
	HYGIENE	
	REPAS	
	HABITUDES / RITUELS IMPORTANTS	
Relations aux autres	HABILLAGE	
	RELATIONS AVEC LES ADULTES	
	RELATIONS AVEC LES AUTRES ENFANTS	
Loisirs/Scolarité	ELOCUTION/ LANGAGE/COMMUNICATION	
	EXPERIENCES COLO	
	TRANSPORT	
	SPORT	
	LOISIRS	
	AUTRES INFORMATIONS	